



AVIS AUX ADMINISTRES

Suite à la réunion de la Commission de contrôle des listes électorales du 20/02/2026, **les listes électorales arrêtées à la date du 20/02/2026**, ainsi que la **liste des mouvements** effectués (inscriptions, radiations) depuis la dernière réunion de la Commission, sont **consultables en mairie aux heures d'ouvertures**.